

COMPTE RENDU DE L'ÉCHANGE

Expert facilitateur

Etienne Vermeiren, Preventis Belgique

le 4 mai 2022

L'équipe Socaba a repris ci-dessous les points saillants qui sont ressortis de la deuxième rencontre entre le docteur Vermeiren et un nombre de praticiens de l'après-prison. Cet échange avait pour objectif d'approfondir la thématique de la traumatologie abordée précédemment. Les problématiques d'accès au suivi psychiatrique ont aussi été soulevées par les participants.

L'importance du lien de confiance à établir entre l'accompagnateur et l'accompagné, déjà souligné auparavant comme un facteur clé dans la guérison post-traumatique, a été au cœur des discussions. Dans un premier temps, les intervenants ont identifié que certaines personnes sollicitaient leur aide officiellement pour des besoins matériels, dans des situations où les recours possibles s'épuisaient, mais qu'il s'était avéré à plusieurs reprises que leur demande sous-jacente, et prédominante, était celle de l'écoute et du conseil.

A cela, les intervenants ont exprimé être parfois confronté à un dilemme : celui du temps insuffisant pour des demandes premières auxquelles les praticiens ne peuvent pas toujours répondre, et de la reconnaissance de ce besoin sous-jacent. Par ailleurs, que l'accompagné ne sollicite l'aide que d'une personne débouche sur deux problématiques. La première est qu'il peut développer une sorte de dépendance à l'accompagnateur, et si le lien de confiance venait à être rompu, le risque est que le suivi n'aboutirait pas. La seconde concerne la charge émotionnelle de l'accompagnateur : il est sollicité pour plusieurs choses, certaines en dehors de son champ d'expertise, et se savoir être le seul personnel aidant ajoute une charge émotionnelle si importante qu'à long-terme la qualité d'accompagnement global pourrait en souffrir. Cette itération a laissé place à la réflexion, les intervenants ont discuté des risques encourus pour l'aidé dans le cas où l'aidant se retrouve submergé par sa charge émotionnelle, mais également pour l'aidant. Il a été question de mesurer la responsabilité du personnel aidant, et de suggérer d'entrer en contact avec la sphère familiale de l'aidé afin de mieux se saisir de la situation et de mieux répondre aux besoins.

Enfin, le lien de confiance est susceptible d'être rompu pour d'autres raisons, telle que l'incidence des facteurs externes sur la relation entre aidant-aidé. L'exemple soulevé était celui des obstacles institutionnels et des procédures administratives parfois très longues et potentiellement sans issue. L'aidant a pour tâche d'aider administrativement mais également émotionnellement, et l'espoir ou l'encouragement offert à l'aidé peuvent parfois non seulement sembler creux, en raison des obstacles à répétitions posés par les facteurs externes, mais aussi - et c'était là la source d'inquiétude principale - mener à une perte de confiance totale et des troubles psychologiques aggravés si les procédures n'aboutissent pas et la personne aidée se sent bafouée car on lui a donné des « faux espoirs ».

Une autre problématique soulevée fut la difficulté d'accès à des services psychiatriques, actuellement surchargés (notamment en conséquence à la crise COVID). D'un côté ces services sont surchargés, de l'autre les personnes souffrant de troubles psychiatriques sont plus susceptibles de rater des rendez-vous difficilement obtenus, et tout est à recommencer. Une suggestion était de faire appel aux équipes mobiles de psychiatrie. Ces équipes [1] pourraient alors soulager l'aidant dans la mesure du possible et se rendre sur le lieu de vie de l'aidé pour qu'il obtienne le suivi psychiatrique nécessaire.

[1] « Les équipes mobiles actives sur le sud de Bruxelles », Rézone, Équipes mobiles (rezone.be), consulté le 26 juillet 2022.